N° 265. CINQ CENTIMES Mercredi 12 Juin 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 1 fr. 25 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du journal à PARIS à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, et à BRUXELLES, même adresse, en BELGIQUE et en HOLLANDE, aux Agences de Bruxelles et de Amsterdam et, à Paris des Tuileries.

TÉLÉPHONE

ROUBAIX-TOURCOING 11 JUIN 1889

LES HYPOCRITES

Nous avons déjà signalé l'attitude des députés monarchistes du Pas-de-Calais et du Nord, pendant le voyage du Président de la République : l'épisode a été assez intéressant pour qu'on en puisse parler encore. Le monarchiste et le politique y trouvent également des sujets de réflexions piquantes.

Les journaux de la réaction ont éprouvé quelque inquiétude de ce que leurs lecteurs pourraient penser et ils ont envoyé les uns chez M. Delisse, les autres chez M. de Cassagnac, chef des droites, pour s'informer de ce qu'il aurait à dire sur cette étrange aventure.

« Et savez-vous ce que M. Delisse et M. de Cassagnac répondent ? « Les députés monarchistes ont suivi le Président de la République, d'Arras à Lens, de Lens à Béthune, à Calais, à Boulogne, non pas pour eux, certes, mais, pour représenter leurs électeurs et les intérêts de leurs électeurs !... »

Si nous voulions discuter sérieusement cette allégation, nous aurions trop beau jeu. En quoi et comment MM. Delisse, Le Gavrian, d'Havrincourt, de Lhomel, pouvaient-ils représenter et défendre les intérêts de leurs électeurs, que personne ne songe à attaquer, dans les excursions du Président et dans les fêtes et banquets qui les accompagnent ?

C'est à la Chambre, c'est au Sénat, que les représentants monarchistes peuvent soutenir, s'ils en sont capables, les intérêts des populations qui ont eu la fâcheuse idée de les nommer.

Dans les voyages du Chef de l'Etat, ce sont les populations qui parlent elles-mêmes, qui s'affirment, qui se mettent en rapport direct avec le premier magistrat du pays. Les maires, les comices agricoles, les ouvriers, les fonctionnaires les plus modestes, chacun peut apporter ses souhaits, ses vivats, ses requêtes et les petites filles apportent des bouquets.

C'est une des formes élémentaires et spontanées du gouvernement direct. Entre le chef de l'Etat qui désire voir par lui-même et les pays qu'il va voir, je souhaite qu'il y ait le moins d'intermédiaire; le moins de paravent officiel, le moins d'écran qu'il est possible.

Entre le président de la République et ceux que vous nommez vos électeurs, — O Monsieur Delisse ! — vous êtes l'écran et je voudrais vous faire poliment comprendre que vous êtes inutile, vous pouvez vous retirer... Vos électeurs verront plus clair et M. Carnot aussi.

A la Chambre, c'est parfait, vous êtes dans votre rôle représentatif, aussi longtemps que vous possédez un mandat, dont vous avez hélas ! trop abusé. Mais enfin, il est vrai, à la Chambre vous êtes à votre place ; vous vous absentez quelquefois, et c'est un tort.

Mais ici, j'aime à le répéter, c'est un ordre d'idées tout différent, et sur lequel il y aurait beaucoup de réflexions curieuses à développer que je ne développerai pas. Je dirai seulement que cette communication directe du Président avec les populations est un fait politique et social, d'une nature particulière, qui passe au dessus ou à côté du Parlement. Non seulement vous n'êtes pas utile en cette occurrence, mais vous êtes nuisible. Vous n'êtes pas une lumière, vous êtes une ombre.

Parlons sérieusement : ce ne sont pas vos électeurs que vous êtes venus défendre, comme vous le dites, c'est vous-mêmes. Ce sont vos intérêts électoraux que vous êtes venus soutenir; votre vanité et votre amour religieux pour les pompes officielles que vous êtes venus satisfaire. Peut-être avez-vous pu obtenir quelques décorations républicaines pour vos amis monarchistes, et c'est toujours autant de gagné. Tout est bon à prendre, n'est-ce pas ? Et les décorations n'ont pas d'odeur.

Donc, vous êtes venu tirer votre chapeau au Président de cette affreuse République, vous lui avez présenté vos plus aimables sourires et même vous avez applaudi, quand M. Carnot a fait la peinture de la grande prospérité de la France sous un gouvernement de paix et de liberté.

Vous êtes peut-être bien un peu confus au fond, mais vous ne l'avez pas fait voir. Vous avez dévoré votre humiliation. Eh bien ! les républicains étaient plus fiers que cela sous l'Empire. Ils n'allaient pas tirer leur chapeau à l'empereur. Ils ne se rangeaient pas dans l'escorte du criminel de décembre. Ils avaient une politique; ils avaient un drapeau, et ce drapeau, vaincu, déchiré, troué de balles, ils le levaient encore fièrement devant la pourpre impériale !

Les républicains ne saluaient pas le chef d'un gouvernement qu'ils accusaient d'être la honte et la ruine de la France, comme l'événement en effet l'a prouvé de la manière la plus tragique. Mais, sans compter leur nombre, ni leurs forces, ils criaient au nez de César : vive la République ! Et on les menait en prison.

Mais la République se faisait dans les esprits ; et lorsque le gouvernement personnel tombait dans le sang, au milieu de désastres sans nom, la République était là pour relever la patrie et panser ses blessures.

Notre prétendu parti de monarchie et d'empire ne sait faire que deux choses : on courir derrière les landaus du premier venu venu ou monter derrière le carrosse du Président de la République.

Au fond, ces deux choses ne sont qu'une, qui se définit d'un mot : *servir*. Ce fier parti ne sait que *servir*. Ses chefs les plus huppés sont serviteurs par droit de naissance et de conquête.

Ils ont espéré en entrant dans le sillage du président de la République remonter un peu sur la haute mer du suffrage universel.

La démocratie est devenue trop clairvoyante pour être prise par ces petites ruses. Elle s'indigne quand elle voit les monarchistes tenir l'étrier de M. Boulanger et elle rit quand elle voit ces mêmes monarchistes s'accrocher à la redingote de M. Carnot.

Tout cela ne les sauvera pas, ni eux ni leur fortune, ni leur politique : il n'y a plus de place pour la monarchie, en France, nous l'apprenons tous les jours. Il y a une république ouverte à tous les bons français, une République progressiste, réformatrice, libérale, mais impitoyablement fermée aux traîtres, aux conspirateurs et aux ennemis du peuple.

On le verra bien, lorsque le moment sera venu. Notre confiance est entière. La République, qui a désormais le pouvoir avec le droit, saura briser tous les complots des hypocrites.

Hector DEPASSE.

LES BOULANGISTES A ANGOULÊME

Arrestation de MM. Déroulède, Laguerre, Laisant et Pierre Richard.

Nous avons reçu, hier, au moment de mettre sous presse, les renseignements suivants sur les désordres provoqués dimanche à Angoulême, par MM. Déroulède, Laguerre, Laisant et Pierre Richard, et sur leur arrestation :

Angoulême, 9 juin. — Arrivés à dix heures et demie en matin pour faire une conférence, MM. Déroulède, Laguerre, Laisant et Pierre Richard, — ce dernier ancien secrétaire général de la Ligue des patriotes — se sont contentés de lancer pour se rendre à l'hôtel du Palais, place Monnier. Là, des manifestants qui les attendaient jetèrent quelques cris de : « Vive Déroulède ! Vive Laguerre ! Vive Boulanger ! »

M. Déroulède se dresse alors dans la voiture et harangue la foule en ces termes : « Vous êtes, si vous criez : « *Vive les voleurs !* » vous aurez grande chance de ne pas être arrêtés. Mais si vous criez : « *Vive la République !* » vous avez beaucoup de chances de l'être. Ne crier donc pas : « Vive le général Boulanger ! »

Un rassemblement considérable s'étant formé autour de la voiture, le commissaire central de police invite M. Déroulède à en faire sortir, à ne point provoquer d'attroupements sur la voie publique.

M. Déroulède n'ayant pas obtempéré à cette invitation, le commissaire, qui s'était approché du landau, lui renouvela l'ordre de se taire. Une altercation eut lieu, et M. Déroulède, saisissant le commissaire, en a reçu un coup de canne contre la voiture. Le commissaire a été légèrement blessé.

M. Déroulède ayant été mis en état d'arrestation, M. Laisant se précipita sur les agents pour les arracher leur prisonnier. Le député boulangiste fut alors appréhendé lui-même.

MM. Laguerre et Richard protestant violemment, le commissaire les invite à suivre M. Déroulède et Laisant dans la voiture, et tous quatre furent aussi conduits à la prison, où on les logea dans une cellule d'isolement du dépôt.

M. Laguerre protesta qu'on violait la Constitution, et déclara qu'on attentait à l'inviolabilité des représentants du peuple ; il demanda qu'on fît venir le préfet. Celui-ci ne se dérangea pas et fit maintenir les quatre boulangistes en état d'arrestation.

Le procureur de la République, informé, s'est rendu sur les lieux et a procédé à un commencement d'instruction. Pendant ce temps, les manifestations continuaient devant la prison, où environ deux mille personnes se rendaient à la salle de la conférence, où elles ne laissaient pas ébaucher, mais dédaignaient seulement de rentrer en groupes à la salle du banquet.

Cette salle n'est pas close de murs et communique directement avec la voie publique.

Pour éviter tout désordre, l'autorité a interdit l'accès de la salle du banquet de cinq cents couverts qui, ainsi, n'a pu avoir lieu.

Les troupes de la garnison étaient consignées.

Une menace

Dans la soirée, on a offert aux personnes arrêtées de les relacher sous la menace qu'ils seraient jugés à ne pas profiter de leur sortie pour encourager les manifestations qui, depuis ce matin, troublent la tranquillité.

Les décisions ont répondu que, s'ils étaient mis en liberté, ils feraient la conférence qui a été empêchée, et ils ont ajouté :

« Dans quelques mois, les fonctionnaires qui ont pris part, suivant nous, à des actes arbitraires, ne devront pas seulement s'attendre à la révocation ; des mesures plus sévères leur seront connues. »

Dans le courant de la journée, 25 personnes ont été arrêtées et conduites à la prison.

Un certain nombre de boulangistes poussaient encore à six heures du soir à une manifestation pour cette nuit et invitaient les différents groupes à prendre la tête de conférences catholique qui doit avoir lieu demain pour se rendre à nouveau et recommencer la manifestation d'aujourd'hui.

Une grande partie des manifestants est abonnement inconnue à Angoulême. Il est dit, assure-t-on, recruté parmi les membres des comités installés dans les villes du département les des départements voisins.

Toutes les mesures sont prises en ce moment par l'autorité supérieure pour que la tranquillité ne soit pas troublée.

LA HAUTE-COUR
de Justice

Une confusion à éclaircir. — Le sous-intendant Reichert remis en liberté. — Pas d'inculpation de concussion contre lui. — Le général Jung.

On nit dans le *Rappel* :

Les mille bruits qui ont circulé au sujet des deux événements importants qui viennent de se produire : la saisie de la correspondance particulière de M. Boulanger et l'arrestation de M. le sous-intendant militaire Reichert, ont, dans le premier moment, causé une certaine confusion des faits, et il est nécessaire de rétablir la vérité.

Un capitaine qui a pu M. Reichert a été remis en liberté dès samedi soir, et spécifions que ce n'est nullement sous l'inculpation de concussion qu'il avait été arrêté, comme le bruit en était accrédité dans la journée.

Disons aussi que cette arrestation n'a pas été la conséquence de la saisie de la correspondance du général Boulanger, qui était encore déposillée quand elle a eu lieu. Il y a eu simple coïncidence.

Voici comment l'erreur a pu se produire :

M. le sous-intendant Reichert, qui était attaché au cabinet du général Boulanger, en qualité de ministre de la guerre, était chargé, en outre des nombreux travaux qui lui incombaient, de la comptabilité particulière de M. Boulanger, avait été cité comme témoin devant la commission de la Haute Cour, pour fournir des explications sur cette comptabilité, en même temps que différentes pièces comptables qu'il avait conservées en sa possession.

Or, M. Reichert n'avait pas, paraît-il, répondu nettement aux questions des commissaires instructeurs, et s'était remuché de certaines pièces de caractère professionnel. Les commissaires auraient également cru voir, dans les paroles prononcées par le sous-intendant, des contradictions qui leur parurent suspectes, et c'est pour cette raison, en même temps que pour faire saisir chez lui, à coup sûr, les pièces qu'ils avaient jugées « pouvoir compromettre, que M. le président Bonjean décerna contre lui un mandat d'arrêt.

Arrêté vendredi soir, M. Reichert fut amené samedi matin à dix heures devant la commission de la Haute-Cour, et à la suite de cette comparution, il consentit alors à remettre les documents demandés.

Ces documents ayant été par lui confiés au grenadier-fait au capitaine Flachat, qui a été aussi attaché au cabinet du général Boulanger, il fut conduit au domicile de cet officier où une perquisition fut opérée en sa présence. Et c'est, sur l'invitation de M. Reichert lui même, que le capitaine Flachat a livré les pièces dont le sous-intendant lui avait donné la garde.

C'est après cette opération que le président de la commission de la Haute-Cour a fait remettre M. Reichert en liberté.

Ajoutons qu'il n'y a nullement en jusqu'ici d'autre arrestation et que le général Jung, ancien chef de cabinet de M. Boulanger, ne se pas être entendu par la commission, mais *a été* entendu déjà. Quoi qu'il en soit, on assure, dans les cercles gouvernementaux, que tous les nouveaux documents dont la commission de la Haute-Cour vient d'être mise en possession ont un caractère de réelle gravité au regard de M. Boulanger.

Promenades à l'Exposition

VI

L'économie sociale

Le groupe de l'économie sociale dont la création à l'Exposition de 1867 était dûe à une haute initiative renferme tous les documents et statistiques des questions ouvrières, depuis les salaires, les systèmes de participation, les caisses d'épargne, les associations de prévoyance, jusqu'à l'hygiène sociale et aux institutions patronales.

La connexité de la plupart de ces subdivisions empêche qu'une exposition de ce genre présente des lignes bien nettes permettant de classer les résultats obtenus. Du moins tel a peut-être été l'avis des organisateurs de l'exposition de l'économie sociale, car la plupart des sections de ce groupe manquent souvent de démarcation précise. Ce n'est donc guère que dépourvu d'une certaine topographique d'une visite qu'on peut en indiquer les points saillants.

C'est dans un grand bâtiment en briques, au Sud-Ouest de l'Esplanade des Invalides que sont centralisées les principales parties de cette exposition. C'est une sorte de grand temple laïque, dont l'entrée est ornée d'une bannière renfermant les divers devoirs de la philosophie sociale : persévérance, ordre, solidarité, économie.

Tout d'abord l'épargne y tient la plus grande place, car l'on remarque de suite les curieux graphiques de la société, la *Fourmi*; puis une série de cartes teintées de la France, établies de 1882 à 1888, et lesquelles il résulte que c'est dans la région de Paris et dans les départements du Sud Est que les caisses d'épargne sont dans l'état le plus florissant.

Dans les sociétés de prévoyance, il faut citer l'association rouennaise pour prévenir les accidents de fabrique, qui prévoit 35.000 ouvriers assurés, et dans les sociétés de secours mutuels, celles dont la fondation est due à l'initiative du baron Taylor, comme les artistes musiciens, les inventeurs et artistes industriels, les membres de l'enseignement, etc. Viennent encore les voyageurs de commerce et les commis, les Alsaciens-Lorraine, les employés de chemins de fer.

Mais tout le monde sait qu'en France, grâce aux qualités particulières de la population, ces sociétés sont innombrables. Dans toute ville d'importance moyenne, chaque corps de métier en possède une. Le fait de participer à cette exposition ne pouvant guère procurer à chacune d'elles de gloire, n'apparaît immédiate, le nombre des adhésions, par rapport à la totalité, a été assez restreint. D'où il suit que ce tableau est moins complet, sous ce rapport, le faisceau complet de nos ressources.

Constatons toutefois que la Chambre consultative des sociétés de secours mutuels de prévoyance et de retraite, a groupé sur un album le résultat de ses arbitrages et de ses différents travaux.

La Compagnie des P.-L.-M. a exposé d'intéressants graphiques sur les mouvements de son effectif, et la stabilité du personnel, suivant les diverses circonstances sociales. Dans le groupe des institutions patronales, dont les parties sont un peu disséminées, l'on remarque les fondations de la filature de Granges, contenant cités ouvrières, ouvroir, écoles maternelles ; puis les filatures Mercier, l'imprimerie A. Mame et Cie, les houillères de Bessèges, l'imprimerie Chaix, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest ; celles de petites voitures de Paris, etc.

Mais dans ce groupe, l'attention publique va surtout aux fondations créées en faveur de leur personnel par les propriétaires du Bon Marché. Cette exposition a un peu la forme d'une suite surmonté du buste de M. et Mme A. Boucicaut, mais le sentiment général ratifie volontiers cette reconnaissante manifestation. On feuilletait ses deux grands albums les statistiques des caisses de retraites, de prévoyance et de compte courants fondés en faveur des employés, de l'exercice du service médical gratuit, et des cours d'agrément.

Plusieurs des classes qui figurent au catalogue du groupe de l'économie sociale sont peu représentées. Les associations coopératives, les sociétés de participation. On ne trouve guère à signaler que le plan en relief des salines du bourg de Salz par un ouvrier paladier, avec des documents qui vous indiquent que chaque ouvrier reçoit le tiers du prix du sel récolté par lui.

Dans la classe des habitations ouvrières l'on remarque l'exposition de la Société des cités ouvrières de Mulhouse, qui de 1853, à 1883 a livré à ses adhérents 1126 maisons, représentant trois millions et demi de francs. L'on ne peut oublier non plus le congrès des habitations à bon marché, où l'on voit figurer la Société des maisons ouvrières d'Amiens, celle du Havre et enfin la Société Rouennaise qui, en 16 années, moyennant un loyer annuel de 312 francs, cède la propriété d'une maison de 3.755 francs.

L'hygiène sociale est représentée dans le bâtiment principal par la société de tempérance genevoise : La Croix Bleue, et dans un pavillon indépendant placé en arrière par une société américaine du même genre qui expose les procédés par lesquels elle combat l'ivrognerie, comme fondations de bibliothèques, usage du thé, etc.

A côté de ce bâtiment et sur la ligne de la façade, le *Central Board* expose une sorte d'obélisque sur les faces duquel sont gravés les résultats des efforts de 317 sociétés de tempérance de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, versant annuellement 102.500 collations s'élevant à 20.000 fr.

En arrière, un pavillon dédié aux Cercles populaires contient la note-guide de cette Exposition. On y trouve les instruments des fanfares, les bannières et insignes des corporations d'ouvriers, les agrès et uniformes des Sociétés de gymnastique de France, etc. Ajoutons que la Belgique et la Suisse se sont fait représenter par quelques-unes de leurs sociétés.

Une institution patronale, celle de la maison Leclaire, occupe un édifice spécial au Sud de l'Esplanade et un autre bâtiment contient les expositions spéciales de ce groupe, comme quelques spécimens tières de Londres, celui de Surrey Lodge, celui de Lumbley street qui contient 350 familles, etc.

Un autre [illegible] qui contient 250 orphelins de 10 à 18 ans.

Le salaire des sociétés de secours aux diverses opérations de la [illegible] soin, pendant environ [illegible] heures par an, est [illegible] aux avec jeunesse. Un autre pavillon [illegible] aux frais d'entretien de ses pensionnaires [illegible] cela que : nourriture, logement, [illegible] soins médicaux, [illegible], éducation et [illegible] pensionnaires.

Dans l'angle de l'Esplanade, limité par la rue Fabert et la rue de Grenelle, [illegible] remarque deux habitations ouvrières ; celle d'ouvriers fondeurs de Valentin-Coq en Belgique, (établissement qui occupe 6.400 ouvriers), et 4 quatre ménages et n'offre pas le moindre confort des habitations voisines à deux logements conçus au type créé par M. Menier pour les ouvriers de l'usine de Noisiel.

Henri FRANZAL.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial du télégraphique et [illegible] de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE 14 JUILLET A PARIS

Paris, 10 juin. — Pour la fête du 14 juillet à Paris, il est question d'organiser une fête colossale, qui s'étendra de Vincennes au bois de Boulogne.

Sur un immense parcours seront installées des tribunes de 250.000 places, 250.000 francs de drapeaux, oriflammes, ballons lumineux, verres de couleurs, destinés à orner le parcours, viennent d'être commandés.

La fête promet d'être merveilleuse.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Charges graves

Paris, 10 juin. — Les papiers se référant au procès Boulanger que la commission d'instruction a fait saisir ce matin, ont trouvé non seulement chez le sous intendant Reicher, mais aussi chez un fonctionnaire civil, M. Brunet, inspecteur des forêts, sous-chef du cabinet du ministère de l'agriculture. Ce dernier a déclaré à ses vrant les papiers dont la garde lui avait été confiée qu'il en ignorait le contenu.

La saisie de ces papiers marque à peu près la clôture de la tâche de la commission d'instruction.

Celle-ci, qui a siégé ces derniers jours sans interruption, transmettra probablement demain ou après-demain, au plus tard, le dossier de l'instruction au procureur général pour qu'il ait à prendre ses réquisitions

D'après les bruits qui circulent, l'instruction serait arrivée à constater l'existence, contre le Boulanger, de charges considérées comme graves.

LES ENTRÉES DE L'EXPOSITION

Paris, 10 juin. — Les entrées payantes de la journée d'hier se sont élevées au chiffre de 216,997.

FEUILLETON DE L'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 6

LA Fiancée de Marceau

PREMIÈRE PARTIE

— Fadaise ! Tu as trop d'esprit, pour que cette folie t'ait gagné. Il t'a plu de faire partie de cette mascarade pour être commandant de milice pendant quelque temps. Tu es assez bon garçon pour qu'on te passe cette fantaisie.

— Puis, riant :

A propos, tu sais que je t'enlève ! J'espère que tu ne vas point faire l'enfantillage de résister ! Je t'emmène.

— Moi ! protesta-t-il.

— Oui ! Tu viens avec moi ! Je suis riche, très riche encore de mes revenus hors de France ! Je t'aime ! Je t'aime follement. Je lèverai pour toi un régiment ; je te le donnerai ; tu seras le colonel et tu serviras la Prusse. Ayant la fin de cette guerre, tu seras général. J'aplanirai pour toi le chemin des honneurs et du pouvoir.

— Madame, dit Marceau, trahir son pays est bon pour un gentilhomme. Jamais je ne tirerai l'épée contre la France.

— Oh ! oh ! c'est sérieux ! Tu dis cela avec emportement. La fièvre révolutionnaire te donne le délire. Je ne discute plus, je cède. Tu ne combattras point ton pays.

Mais comme la Russie n'est point en guerre avec la France Tu seras colonel au service du Tzar. Viens !

— Non ! dit il. Non ! Marceau ne déserte pas. Se faire ! Se faire pour vous. Oui. Se déshonorer ! Jamais !...

Un factionnaire cria :

— Qui vive !

Il sauta à terre :

— France ! dit-il.

Il lui échangea le mot avec la sentinelle de l'avant-poste, puis il dit :

— Laissez passer !

La sentinelle s'éloigna, laissant le chemin libre.

— Marceau, dit la chanoinesse riant de tout son cœur, ne trouvez vous pas cette scène adorable. Moi vous offrant ma fortune, mon cœur et ma main gauche, vous refusant ! Faudrait-il pas vous épouser, comme la grande Mademoiselle épousa Lauzun ? Impossible, mon cher, j'ai fait des vœux quasis-sérieux. Je suis chanoinesse.

— Madame, dit Marceau un peu confus, mon devoir m'ordonne de tout sacrifier, même vous, à la patrie.

— Ah ! qu'il a bien dit cela ! s'écria-t-elle, riant plus fort ! Je la connais ta patrie ! Elle a une robe blanche, et l'ai vue sur la place avec madame sa mère et monsieur son frère.

Mes compliments ! elle est fort belle !

— Oui ! Tu viens avec moi ! Je suis riche, très riche encore de mes revenus hors de France ! Je t'aime ! Je t'aime follement. Je lèverai pour toi un régiment ; je te le donnerai ; tu seras le colonel et tu serviras la Prusse. Ayant la fin de cette guerre, tu seras général. J'aplanirai pour toi le chemin des honneurs et du pouvoir.

— Madame, dit Marceau, trahir son pays est bon pour un gentilhomme. Jamais je ne tirerai l'épée contre la France.

— Oh ! oh ! c'est sérieux ! Tu dis cela avec emportement. La fièvre révolutionnaire te donne le délire. Je ne discute plus, je cède. Tu ne combattras point ton pays.

Mais comme la Russie n'est point en guerre avec la France Tu seras colonel au service du Tzar. Viens !

— Non ! dit il. Non ! Marceau ne déserte pas. Se faire ! Se faire pour vous. Oui. Se déshonorer ! Jamais !...

Le vieux capitaine comprit une partie de la vérité et chercha à deviner le reste ; il se mit à observer le citoyen Joseph, puis à le questionner.

Au premier mot le capitaine se dit :

— Tiens ! tiens ! tiens ! je connais ce son de voix-là. Il me semble avoir entendu résonner cet organe dans je ne sais quel tripot de Paris, voire même à Verdun.

Il dévisagea d'Esgrigny et le reconnut pour l'homme qui accompagnait la chanoinesse chez le gouverneur.

Comme Larivière avait de l'expérience, de la finesse et du bon sens, il voyait aux choses des conséquences que les autres n'apercevaient pas qu'après coup.

Il congédia tout le monde, sauf Gilbert, auquel il dit :

— Toi, mon petit, garde monsieur.

Puis, se ravisant, il ajouta : « à trois, il salua poliment d'Esgrigny et lui dit :

— Mes compliments, chevalier ! vous avez vraiment une belle prestance d'intendant.

— Ah ! fit Gilbert, c'est un noble !

— Peuh ! dit Larivière. Un fils de robin dont le père a mal payé des parchemins douteux ; un fils de robin qui commence usurier ! Des titres de rencontre achetés au rabais ! Je n'ai jamais vu monsieur monter dans le carosse du roi. N'est-il pas vrai, chevalier d'Esgrigny ?

— Capitaine, je vous en prie, dit Gilbert, n'insultez pas un homme que nous allons livrer à la guillotine.

D'Esgrigny frissaillit ; mais il se contint et se tut.

— La guillotine ! la guillotine ! fit Larivière, tu en parles bien à ton aise, concrit !

— Monsieur émigrait ! dit Gilbert impitoyable.

— Oh ! je n'en doute pas ! fit Larière, mais là n'est pas la difficulté.

— Le mandat de pas présenté.

— Voici Marceau ! dit le capitaine. Je vais lui laver la tête. Tu ne de ses amis, mon petit ! Tu es du bois dont nous ferons des officiers. Ecoute donc ce que le vieux Larivière va dire de vérités à cet écervelé de Marceau.

Gilbert, qui voyait les choses à travers l'idéal de ses croyances austères, s'étonnait fort du langage et des façons de ce vieux routier, mais il se sentait de la sympathie pour lui.

Il écouta donc curieusement.

— Ah ! ah ! dit assez bas, mais d'un air gouailleur à Marceau, le vieux capitaine, ça va bien, paraît-il. Tu es content, citoyen commandant ! Tu viens de faire ton, sur le champ des émigrés, une jolie femme. C'est charmant ça ! Très galant ! Mais voici M. le chevalier d'Esgrigny que je te présente, il est connu à Paris dans des endroits malpropres, où, sergent, j'allais jouer ma haute paie ; puis aussi dans le salon du gouverneur. Dis-moi, commandant, qu'est-ce que tu dirais de ton opinion qui accompagnait l'intrigante à laquelle tu as donné la clef des champs !

— Bravo ! pensa Gilbert.

Marceau crut se disculper à demi en disant :

— Je ne pouvais me résoudre à livrer une femme. Mais quant à monsieur, un ennemi... un espion... je vais l'envoyer à Beaurepaire.

— Très bien, dit Larivière. C'est supérieurement pensé. Le cour vous en fait s'assemble ; monsieur parle : on apprend que tu as poliment reconduit la chanoinesse aux avant-postes, et... voilà mon Marceau compromis, sa tête brûlée.

Voyant le jeune homme atterré, il reprit :

— Il fallait le laisser partir aussi, cet excellent chevalier. Un de plus ou de moins, va, ça ne change pas grand'chose aux affaires.

Marceau était l'homme des brusques désespérances.

— Ton avis ? demanda-t-il.

— Lui prendre les papiers qu'il a sur lui, s'il en a...

D'Esgrigny fit un mouvement auquel Larivière ne se trompa pas, car il dit :

— Il en a ! Gilbert, ne perdez plus un seul instant de vue le prisonnier, et tenez-le au bout du pistolet que voici. Un geste, et tirez ! Je suis sûr qu'il porte des pièces compromettantes ; il a oublié, dans son trouble, de les laisser dans la voiture.

Puis à Marceau :

— Je propose donc de fouiller le chevalier et de le lâcher ensuite. S'il reçoit un coup de fusil en franchissant les avant-postes, tant pis, ce sera notre ouvrage. S'il échappe, tant mieux pour lui !

— Moi, dit Marceau, j'ai une idée plus logique. Je dois compte de cet homme au pays ; je ne veux pas l'assassiner ; le livrer, c'est me livrer ; mais j'ai un moyen de tout concilier.

A d'Esgrigny :

— Monsieur, vous allez vous laisser fouiller de bonne grâce. Les papiers, vite !

Le chevalier hésitant, Marceau reprit :

— Ah ! par exemple, si vous nous résistez, ou vous brûle la cervelle.

— Pardon, demanda d'Esgrigny, deux questions.

— Parlez.

— Loyalement, ayant livré les papiers, aurai-je des chances de salut ?

— Oui. Nous jouerons une partie honnête.

— La partie dont vous parlez étant jouée, et je suppose gagnée, pourrai je quer librement ?

— Je m'y engage sur l'honneur.

— Bon, je vous crois. Autre question. Ce jeune homme n'est-il pas le fils du sycodic des cloutiers !

— Oui.

— Alors je lui remets en mains les papiers, tous les papiers ! Enchanté de lui être agréable, quoi qu'il paralase me haïr singulièrement.

A Marceau :

— Je vous engage à les lire, ces papiers, si vous gagner notre partie ; je vous jure que vous y trouverez des révélations très piquantes.

— Diable, pensa Larivière, le chevalier nous persifle ; les choses se gâtent.

D'Esgrigny tendit un paquet à Gilbert en lui disant :

— Voilà ! Vous verrez combien c'est instructif.

Puis à Marceau :

— A votre disposition, monsieur.

Le jeune homme se fourna vers Larivière et lui dit :

— Ton épée à Monsieur.

Le capitaine tira la lame du fourreau et l'offrant au chevalier :

— La voilà ! dit il. Je ne vous demande qu'une chose ; si vous tuez Marceau avec elle, plantez-la au bord de la route. Je la représenterai pour vous la passer au travers du corps à la première rencontre.

— Capitaine, je croiserai le fer avec vous avec plaisir, dit d'Esgrigny. Vos appréciations sur mon compte m'ont charmé et croiser le fer contre vous me sera très agréable.

Il suivit Marceau qui lui avait fait signe de l'accompagner.

— Comment ! dit Gilbert pâle et furieux, ils vont se battre ?

— Naturellement, dit le sergent.

— Sans témoins !

— Parbleu ! Vous ne saisissez donc pas ce qui vas se passer. Marceau emmène son homme pour ne pas avoir de notre ligne ; il se met devant lui, l'épée à la main, et il dit : « passe si tu peux ! » Si notre ami le tue, il est débarrassé d'une sotte affaire.

— Et s'il est tué ?

— Le chevalier file. Marceau sort échappé au déshonneur ! Tout va bien, excepté pour moi qui aime fa commandant comme un fils, et pour vous, qui faisiez comme un frère. Mais nous le vengerons.

— Absurde ! absurde ! s'écria Gilbert les poings serrés, on ne saurait rêver bien plus simple de faire fusiller ce jeune homme dès qu'il chercha à franchir les avant-postes.

— Eh que ne tirier vous quand vous le tenier, vous le feu de votre pistolet ! dit Larivière.

Que ! vai ! murmura Gilbert accablé. Mais qui pouvait prévoir ce duel insensé ? Insensé, non ! la devait finir comme ça. Marceau, comme tous les jeunes gens de la vieille armée, a la folie de l'épée.

(*A suivre*) LOUIS NOIR.